

Il y a un siècle, on célébrait le 17 janvier la fête nationale

Ce jour, qui avait été choisi en l'honneur de la princesse Antoinette, petite-fille du prince Louis II, fut aussi, en 1923, le jour de l'avènement du prince.

En 1925, il y a cent ans, la fête nationale ne se célébrait pas en novembre mais en janvier. Le 17 janvier exactement.

Le jour avait changé plusieurs fois au cours des siècles, correspondant généralement au jour du saint patron du prince. Au XIX^{ème} siècle, au temps de Charles III, c'était le 4 novembre, jour de la Saint Charles. Ensuite, à l'époque d'Albert 1^{er}, ce fut le 15 novembre, jour de la Saint Albert.

Mais lorsque Louis II arriva sur le trône, le 26 juin 1922, il ne déplaça pas la fête nationale au jour de son saint patron. C'était en effet le 25 août, en plein été, pendant la période des congés. Par ordonnance du 17 juillet 1922, il la fixa au 17 janvier. C'était le jour de la Saint Antoine. Cela permettait d'honorer sa petite-fille, la princesse Antoinette, née le 28 décembre 1920, premier enfant de sa fille la princesse Charlotte.

L'avènement de Louis II

La première fois que Louis II célébra cette fête, le 17 janvier 1923, la manifestation eut un caractère extraordinaire. Historique même. Louis II organisa en effet ce jour-là la célébration de son avènement, sept mois après son acces-



Louis II. (Photo DR)

sion au trône. Ce fut, on s'en doute, un jour de liesse dans la Principauté. Les manifestations festives s'enchaînèrent du matin au soir, s'achevant par un feu d'artifice.

La veille, les fonctionnaires monégasques, réunis devant le prince au Palais, avaient répondu à la sollicitation du secrétaire d'État : « Vous jurez de respecter l'autorité du prince Louis II, prince souverain de Monaco, et d'obéir aux lois de la Principauté ». Ils avaient levé la main et avaient répondu « Je le jure ».

Le temps fort de la journée du 17 janvier fut, bien sûr, la cérémonie

en la cathédrale. Devant une foule exubérante, canalisée par les carabiniers, l'évêque Bruley de Varannes accueillit le souverain en ces termes : « Monseigneur, que votre Altesse Sérénissime daigne me permettre, la première fois que j'ai l'honneur de la recevoir sur le seuil de cette belle cathédrale, bâtie par ses ancêtres et qui abrite leur dernière demeure, de lui offrir en mon nom, au nom du vénérable chapitre et de tout mon clergé séculier et régulier, le très respectueux hommage de notre plus profond attachement et de notre parfait loyalisme. »

Le Journal de Monaco décrit la suite de la cérémonie : « S. A. S. le prince Louis II, ayant à sa droite la Princesse héritière et, à sa gauche, son mari le prince Pierre, prend place sur le fauteuil princier, surmonté d'un dais en velours rouge. Mgr Bruley des Varannes officiait. A l'élévation, les carabiniers formant la haie d'honneur présentent les armes, tandis que les clairons sonnent aux champs... La cérémonie se termina par l'Amen final du Messie de Haendel. Tandis que l'orgue joue le final, le prince, accompagné de Mgr Bruley des Varannes gagne la sortie, entouré de sa famille et escorté de sa suite et de tout le clergé. Tandis que les clairons sonnent, Son Altesse Sérénissime des-

cent les degrés, accompagné de Mgr l'évêque qui le reconduit jusqu'à sa voiture. Les cloches de la cathédrale s'ébranlent à toute volée, et celles de toutes les paroisses de la Principauté leur répondent. La Musique municipale attaque l'hymne monégasque et le cortège s'ébranle au cri de « Vive le Prince Louis ! »

1924 : la fête avec un futur héritier

L'année suivante, le 17 janvier 1924, la fête eut aussi un caractère particulier. La famille princière s'était en effet agrandie d'un nouvel héritier, Rainier, né le 31 mai 1924. La famille Grimaldi avait désormais un descendant mâle.

Journal de Monaco : « Les salves d'artillerie et les cloches ont sonné dès le matin pour annoncer la solennité du jour. A 10 heures 45, en présence de S. A. S. le Prince souverain la fête a été célébrée avec un joyeux enthousiasme par la population monégasque, si fermement attachée à la dynastie des Grimaldi, et par les colonies étrangères, heureuses de manifester leur gratitude pour l'hospitalité que leur assure la bienveillance Princière. Une somme de 5.000 francs, que S. A. S. le Prince avait mise à la disposition de la municipalité pour

être distribuée aux indigents, a été répartie comme suit : Orphelinat de Monaco, Orphelinat Otto, Orphelinat des Dominicaines, Hôpital Sœurs de Bon Secours. Dans l'après-midi, S. A. S. le Prince a tenu à remettre lui-même les décorations de l'Ordre de Saint-Charles. »

Les manifestations se poursuivirent toute la journée jusqu'au feu d'artifice final.

1925 : la fête sans le prince

Le 17 janvier 1925, il y a cent ans, la fête fut plus sobre. Le prince Louis II était en effet absent. Il était en voyage à New York. La fête fut présidée par la princesse héritière Charlotte et son mari le prince Pierre. Les jeunes parents princiers et les deux enfants, Antoinette et Rainier, apparurent au balcon devant la foule des Monégasques en liesse. Les festivités se déroulèrent tout au long de la journée dans la Principauté en rouge et blanc.

La princesse Charlotte était encore officiellement l'héritière du trône. Ce n'est que le 20 mai 1944, la veille du jour où son fils Rainier atteignit la majorité qu'elle renonça à ses droits au trône. Ainsi allait le cours de l'histoire...

ANDRÉ PEYREGNE

La fête déplacée en avril puis en novembre

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et de l'occupation italo-allemande, la principauté renoue avec les célébrations festives. Journal de Monaco du 24 janvier 1946 : « Jeudi dernier, la population monégasque, à laquelle s'étaient fraternellement mêlés les membres des colonies étrangères, a célébré avec une joyeuse ferveur la fête de son Souverain qui se trouve être aussi la fête nationale de la Principauté. Pour la première fois, depuis six douloureuses années, cette joie a pu se manifester librement dans une atmosphère de paix retrouvée aussi bien par les cérémonies officielles que par les réjouissances populaires. La ville avait revêtu sa décoration des jours de fête. »

En arrivant sur le trône, le prince Rainier III, par une ordonnance du 4 juillet 1949, déplaça la « Fête du Souverain » au 11 avril, à l'issue de la période de deuil. Le premier anniversaire, célébré durant une semaine entière, du 8 au 15 avril 1950, donna lieu « à des cérémonies et des réjouissances qui se sont déroulées



Le prince Louis II à la sortie de la cathédrale le jour de son avènement, le 17 janvier 1923. (Photo DR)

avec un éclat et un faste tout particulier ». En 1952, elle fut déplacée au 19 novembre, fête du bienheureux Rainier d'Arezzo. Depuis, elle est restée fixée à ce jour.

En images

Le journal de Monaco pour la célébration de l'avènement de Louis 99, le 17 janvier 1923

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE Bulletin Officiel de la Principauté PARAÎSSANT LE MARDI

ABONNEMENTS Monaco - FRANCE - ALGÈRE - TUNISIE Un an, 12 fr. - Six mois, 6 fr. - Trois mois, 3 fr. Pour l'étranger, les frais de poste en sus. Les abonnements partent des 1 ^{er} et 15 de chaque mois.	DIRECTION et REDACTION au Ministère d'Etat	INSERTIONS Annonces : 0 fr. 75 la ligne. Pour les autres insertions, en traité de gré à gré.
ADMINISTRATION à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.		

Cérémonies et Réjouissances

à l'occasion de

L'AVÈNEMENT DE S. A. S. LE PRINCE LOUIS II

Demander à l'Assistant IA

Louis II en compagnie de sa fille Charlotte, son gendre Pierre, ses petits enfants Antoinette et Rainier



(Photo Detaille)